

Notes d'allocution – Avril 2011

Crédit d'impôt pour la condition physique des adultes

Contexte:

Le 4 avril 2011, Stephen Harper a annoncé qu'en cas de réélection, le gouvernement Conservateur mettrait en œuvre un crédit d'impôt pour la condition physique des adultes d'un montant de 500\$ par an. Ce crédit d'impôt sera mis en œuvre une fois le budget équilibré, ce qui est prévu aux alentours de 2015.

Points saillants:

- Depuis 2006, le Conseil du secteur du conditionnement physique du Canada tente d'accorder le Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants aux Canadiens de tous âges. Nous sommes donc extrêmement heureux que les Conservateurs incluent cette initiative majeure dans leur plateforme électorale.
- Selon une étude de 2007 menée par le *Centre for Spatial Economics*, nous croyons que le gouvernement fédéral économisera 2,5 milliards de dollars au cours des 21 prochaines années. Le rapport peut être visionné sur: www.adultfitnessstaxcredit.ca.
- En diminuant les coûts liés à l'inactivité physique, ce crédit d'impôt encouragera près d'un million de Canadiens à être actifs et en meilleure santé.
- Une enquête nationale menée par Pollara Inc. en 2007 a indiqué que plus de trois Canadiens sur cinq souhaitaient que le Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants soit accordé à tous les Canadiens, peu importe leur âge.

QUESTIONS

Vous avez simplement payé quelqu'un pour créer un rapport qui appuie votre position:

Je ne suis pas d'accord. L'auteur du rapport (Tom McCormack) est un économiste reconnu et respecté qui a travaillé pour les gouvernements et le secteur privé. Il est disponible pour fournir plus de détails sur les conclusions du rapport.

Pourquoi un crédit d'impôt? Pourquoi ne pas financer d'autres installations publiques?

Il n'existe pas de solution facile et unique pour améliorer les niveaux de conditionnement physique des Canadiens. Un Crédit d'impôt pour la condition physique des adultes serait bénéfique pour tous les Canadiens qui pratiquent une activité physique organisée, comme le soccer féminin, le hockey masculin et ceux qui s'entraînent dans les YM/YWCA.

Un crédit d'impôt ne fera rien pour ceux qui ne paient pas ou peu d'impôts.

Le Conseil du secteur du conditionnement physique du Canada a toujours préconisé un crédit d'impôt entièrement remboursable pour soutenir les familles à faibles revenus.